

CLIN D' OEIL

Numéro 13 - Juillet 2015

Le point sur la réforme territoriale...





Avec la Fusion territoriale, le tempo s'est accéléré... De réunions (DRH, DGS, Interco 34, Fédération CFDT à Paris..) en Intersyndicales (MP/LR à Toulouse et Montpellier), et en Groupes de travail, la fusion occupe ces derniers jours une grande partie de notre temps syndical et de notre énergie.

Nous pouvons d'ores et déjà vous livrer quelques éléments de réflexion sur ce dossier.



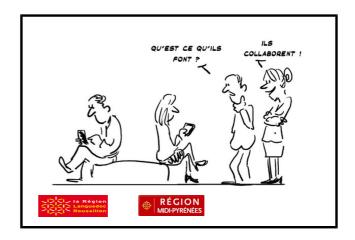
La Fusion, « versus Administration supra-Régionale»

- Lors des réunions organisées simultanément à Toulouse et Montpellier par les deux DGS les 16 et 18 juin dernier, l'Administration a tenté de passer un message « rassurant » aux agents, inquiets sur leur avenir et le devenir de leur statut.
- Lors de la Réunion organisée à Toulouse par le Président Malvy le 24 juin un certain nombre de points, actés par nos deux Présidents, ont été rappelés aux Organisations syndicales :
- Maintien de deux Hôtels de Région
- Détermination d'une organisation géographique (3-5 ans) des services territoriaux avant le 1-01-16
- Pas de mobilité forcée des agents
- Harmonisation «par le haut» des situations (régime indemnitaire, temps de travail, action sociale...)
- Organigramme défini par la nouvelle Assemblée, mais adoption de principes avant les élections
- Économies et efficacités liées à la mutualisation des movens
- Innovation et développement de nouveaux modes organisationnels de travail : vision-conférence,
- « télé-présence immersive », télé-travail...
- Mise en place de groupes de travail LR/MP (7 thématiques prioritaires)



La Fusion, « versus Fédération Nationale de la CFDT »

- Lors de notre réunion à la Fédération (Instance supérieure de notre Organisation syndicale) mi- juin à Paris, réunissant les secrétaires de section des Conseils Régionaux « fusionnés », nous avons eu un son de cloche différent de ce qui nous est annoncé par l'Administration, ici et en deçà des Pyrénées.
- Les promesses n'engageant que ceux qui les reçoivent (puisque ceux qui les font ne seront plus là demain), nous serons donc très vigilants sur le risque de remise en cause de nos acquis, comme :
- la « mobilité forcée », déguisée en « mobilité fonctionnelle » :les collectivités auront la possibilité dans le cadre de la réorganisation, de muter autoritairement les agents dans l'intérêt du service.
- la suppression de postes quand les missions seront supprimées et la mise à disposition du Centre de Gestion des agents titulaires concernés. La fusion ne doit pas être l'occasion d'un recours massif à ce type de pratique.
- la refonte du temps de travail, évoquée par le DGS du LR, dont les conditions actuelles "trop avantageuses" sont aujourd'hui pointées par la cour des comptes.
- la place des contractuels et des détachés dans la nouvelle entité
- les négociations à mener sur l'Action sociale (il n'existe pas de garantie de maintien des prestations d'action sociale lors des transferts...)
- la « sortie du cadre d'emploi spécifique » des agents des lycées





201, Avenue de la Pompignane 34064 MONTPELLIER Cedex 2

cfdt.regionlr@yahoo.fr ou syndicat-cfdt@cr-languedocroussillon.fr

Téléphone: 04.67.22.90.44 ou 04.67.22 94.55 Portable: 07.81.87.82.23 Fax: 04.67.22.94.00





• La CFDT reste vigilante sur les promesses faites par nos deux Présidents.

Au travers de l'exposé du DGS de MP, il nous est apparu que « l'affichage » (pas de mobilité forcée, harmonisation par le haut...) semblait cacher en réalité une volonté de mettre à mal certains acquis. En effet, on s'acheminerait d'avantage vers un « lissage » de l'ensemble des situations (un RI médian et une Action Sociale médiane), afin de juste maintenir notre pouvoir d'achat.

• La CFDT a fait savoir qu'elle s'opposerait à ce que les agents deviennent la « variable d'ajustement » en cas de doublons ou de fermetures de services

La CFDT qui a signé l'engagement d'accord (présenté au CT du 30 juin) par solidarité avec l'Intersyndicale, proposera à la rentrée un protocole d'accord plus abouti, dont l'objectif est de cadrer un certain nombre de points, afin d'engager pour l'avenir les futurs élus et le faire valider lors d'un Comité Technique exceptionnel avant la fin de l'année.

la <mark>ga</mark>zette *fr*

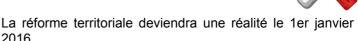
La CFDT a communiqué récemment dans la gazette des communes voici le lien pour accéder à l'article : http://www.lagazettedescommunes.com/375322/inventaire-en-languedoc-roussillon-et-midi-pyrenees-en-vue-de-la-fusion/



La CFDT vous souhaite de bonnes vacances d'été 2015 !



« Les chantiers » de la Fusion



Les échanges continuent entre MP et LR et l'inventaire doit se poursuivre. Les problèmes principaux qui se poseront relèvent de la mobilité des agents, des cadres d'emploi, de l'évolution des missions.

La section CFDT travaillera selon les axes de travail suivants:

- Faire un point régulier aux agents sur l'état d'avancement de la réforme (inventaire des situations puis, après janvier, suivi de la mise en place).
- Confronter les revendicatifs des équipes syndicales des deux régions pour construire un revendicatif CFDT régional.
- Participer à la communication en Intersyndicale LR/MPsur le sujet.

• État des Lieux / Participation aux Groupes de travail :

Les deux collectivités procèdent à un état des lieux afin de recenser les convergences et les différences existantes. L'objectif est de revenir devant les organisations syndicales à la rentrée, afin d'être en mesure de procéder aux harmonisations nécessaires avant la fin 2015

Suite au dernier Comité Technique, une méthodologie de travail entre les deux Régions a été actée.

La DRH nous a transmis le calendrier des premiers groupes de travail définis conjointement avec Midi Pyrénées .Toutes les thématiques identifiées comme prioritaires sont concernées par un groupe de travail.

Ces derniers se réuniront dans un premier temps entre fin juin et mi-juillet (d'autres réunions auront lieu à la rentrée).

Pour la CFDT, chaque binôme a été constitué en fonction de ses compétences (CAP, CT, CASSC, Dir. Education...), et en tenant compte chaque fois que possible, de la parité « agents du siège et des lycées».

1-Temps de travail :

26 juin / Stéphanie Boudet & Omar Lamri

2-Procédures et critères d'avancement :

1er juillet / Elisabeth Bacques-Jourdan & M-Agnès Lugaz

3-Evaluation:

2 juillet / Denis Moutte & Véronique Midoux

4-Action sociale :

6 juillet / Elisabeth Bacques-Jourdan & Rodolphe Audouard 5-Carte ARL et mobilité :

7 juillet / Chantal Cooper & Omar Lamri

6-Régime indemnitaire :

9 juillet / Stéphanie Boudet & Jean-Marc Castanier

7-Organisation:

7 juillet / Emmanuel Feulié & Stéphanie Boudet



201, Avenue de la Pompignane 34064 MONTPELLIER Cedex 2

cfdt.regionlr@yahoo.fr ou syndicat-cfdt@cr-languedocroussillon.fr

Téléphone: 04.67.22.90.44 ou 04.67.22 94.55 Portable: 07.81.87.82.23 Fax: 04.67.22.94.00

